

# **D.U.T. Carrières sociales OPTION Animation sociale et socio-culturelle**

Nature :

Formation diplômante

Type de diplôme :

Diplôme Universitaire de Technologie

Niveau de diplôme :

Bac + 2

Durée des études :

Les études du diplôme universitaire de technologie sont organisées sur deux années universitaires constituées de quatre semestres.

Accessible en :

Formation initiale

## **Objectifs**

Objectifs de la formation :

Le DUT Animation sociale et socioculturelle vise la formation d'animateurs de niveau 3 capables d'élaborer et de mettre en œuvre des projets d'animation dans le but de faciliter la socialisation, l'expression, la créativité des individus. L'animateur socioculturel s'adresse à des publics variés : jeunes, adultes, familles, personnes âgées, personnes handicapées...

Les secteurs d'intervention des animateurs peuvent être l'animation socioculturelle, proche de la vie associative et liée aux fédérations de l'Education populaire (M.J.C., Centres Sociaux, F.J.T.,...), l'action sociale (dispositifs d'intégration et d'insertion dans des lieux spécifiques comme les maisons de retraite, les foyers logement, les centres pour personnes handicapées, ...), l'action culturelle, la médiation, le développement local, le tourisme social, les pratiques physiques de loisirs... Ses tâches sont de plus en plus variées, allant de la prise en charge des loisirs à l'accompagnement de démarches d'insertion, en passant par toutes les situations de médiation sociale et culturelle.

## **Contrôle des connaissances**

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Un dispositif de compensation s'effectue entre les différentes U.E. au sein du semestre et entre deux semestres consécutifs.

## **Public visé - conditions d'accès**

Les demandes d'admission sont examinées par un jury désigné par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'I.U.T. Le jury se prononce en fonction des éléments figurant au dossier de candidature, éventuellement complétés par un entretien ou un test.

Le jury établit par département de l'I.U.T. une liste principale de candidats, ainsi qu'une liste complémentaire de candidats classés par ordre de mérite, en vue de pourvoir aux déflections

éventuelles.

- En formation initiale : la formation est accessible à tout candidat titulaire du baccalauréat (toutes séries) ou d'un diplôme équivalent, témoignant de sa motivation pour le travail social et l'animation.

## **Organisation générale des études**

La formation est répartie en 4 unités d'enseignement (U.E) :

- U.E.1. : Environnement institutionnel
- U.E.2. : Sociétés, populations et publics
- U.E.3. : Méthodes, techniques et langages
- U.E.4. : Pôle professionnel

A travers 1620h de formation (réparties en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques), la formation vise à lier savoirs universitaires et connaissances des pratiques professionnelles. Par conséquent, les enseignements sont assurés par des enseignants universitaires ou du secondaire et par des professionnels.

Les projets tutorés et les stages constituent des temps essentiels de mise en situation professionnelle.

Deux stages obligatoires doivent être réalisés au cours de la formation :

- un stage d'observation-implication de 5 semaines en fin de 1ère année
- un stage de mise en situation professionnelle de 8 semaines en fin de formation impliquant un projet, un bilan et une analyse.

La formation est dispensée sur 60 semaines réparties sur 4 semestres. Le volume hebdomadaire est d'environ 30h.

Le contrôle des connaissances est continu et détermine le passage d'un semestre à l'autre ainsi que la délivrance du DUT.

## **Stage**

Stage obligatoire

Deux stages obligatoires doivent être réalisés au cours de la formation :

- un stage d'observation-implication
- un stage de mise en situation professionnelle impliquant un projet, un bilan et une analyse.
- **Objectifs :**
  - Découvrir le travail social et l'animation.
  - Appréhender la diversité des structures et comprendre leur fonctionnement et leurs relations avec les organismes de tutelle.
  - Mettre en pratique les connaissances acquises.
  - Concevoir et mettre en œuvre des projets avec des publics en situation professionnelle.
- **Type de stage :**

- 1ère année : stage d'application
- 2ème année : mission
- **Durée et période :**
  - 1ère année : stage d'observation-implication de 5 semaines en fin de 1ère année (mai-juin)
  - 2ème année : stage de mise en situation professionnelle de 8 semaines en fin de formation (mars-mai)
  -
- **Poursuites d'études**

Les études éventuelles après le DUT

Depuis quelques années, l'offre de formation s'est étoffée grâce à la création de licences professionnelles dans les domaines du travail social, de la gestion de projets culturels. Notamment, l'IUT propose une licence professionnelle de gestion des établissements sanitaires et sociaux qui complète le DUT par des notions essentielles de gestion.

Les étudiants peuvent également s'inscrire en licence de sciences de l'éducation et obtenir pour les diplômes de sciences humaines (sociologie et psychologie notamment) des équivalences de L1, plus rarement de L2. L'admission et le niveau d'équivalence dépendent pour ces formations universitaires de l'université d'accueil qui prend en compte l'avis que formulent les enseignants de l'IUT lors du jury d'attribution du diplôme.

Des équivalences sont possibles avec le DESJEPS (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité animation socio-éducative ou culturelle) délivré par le Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

- **Débouchés**

L'animation sociale et socioculturelle va bien au-delà de l'encadrement d'activités de centres de vacances ou de loisirs auprès des enfants et des jeunes.

De même, elle ne consiste pas à "animer" des ateliers spécialisés (activités artistiques, scientifiques, techniques, physiques ou sportives) confiés à des spécialistes du domaine. En revanche elle utilise ces pratiques au service des projets de développement, d'insertion...

Enfin, si le DUT Carrières Sociales option "animation sociale et socioculturelle" ne prépare ni aux diplômes d'assistant de service social ni à celui d'éducateur spécialisé, il permet d'être employé dans des activités relativement proches de celles qu'exercent ces professionnels.

Quelques exemples d'employeurs pour l'animation sociale et socioculturelle

- Centres sociaux et socioculturels, Maisons des jeunes et de la culture, Maisons pour tous, Foyers d'animation...
- Etablissements sociaux et médico-sociaux (notamment personnes âgées, personnes handicapées).
- Tourisme social, comités d'entreprise, organisme de vacances.
- Associations de prévention (santé, délinquance, toxicomanie...).
- Réinsertion sociale.
- Services municipaux (culture, jeunesse, centres communaux d'action sociale...)

Contact :

Elise Daragon, responsable de la formation DUT CS

Tél. : 04 97 25 82 37

Email : [elise.daragon@unice.fr](mailto:elise.daragon@unice.fr)